

COMMUNE DE FREGOUVILLE

Extrait du registre des délibérations

N° 14-2024

**Objet : Objet : participation financière au syndicat scolaire de
Maurens, Frégouville, Giscaro et Castillon-Savès**Nombre de membres en
exercice : 11Nombre de membres
présents : 8Nombre de suffrages
exprimés : 10Votes
POUR : 10 CONTRE : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 mai à 20h30, le Conseil Municipal de FREGOUVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 13/05/2024.**Présents** : Mesdames et Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, PERES Nicolas, ARIES Eric, DUPOUX Florian, DALDOSSO Michel, BAYONNE Nicolas, CAUBET Bernard, CUVILLIER Pascale.**Absents et excusés** : PINAREL Cynthia**Procurations** : ARIES Marlène a donné procuration à ARIES Eric, DESSOLAS Charly a donné procuration à DUPOUX Florian.**Secrétaire de séance** : CUVILLIER Pascale

Vu la demande du S.M.I.S.,
Vu le prévisionnel financier du S.M.I.S. pour l'année 2024,

Monsieur le maire propose au conseil municipal de verser la somme de 44 443,12€ au titre de la participation 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

le paiement de la somme de 44 443,12€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean-Claude DAROLLES

La présente délibération a été délibérée et signée le 23 mai 2024.
Certifiée et rendue exécutoire par le Maire le 23 mai 2024

